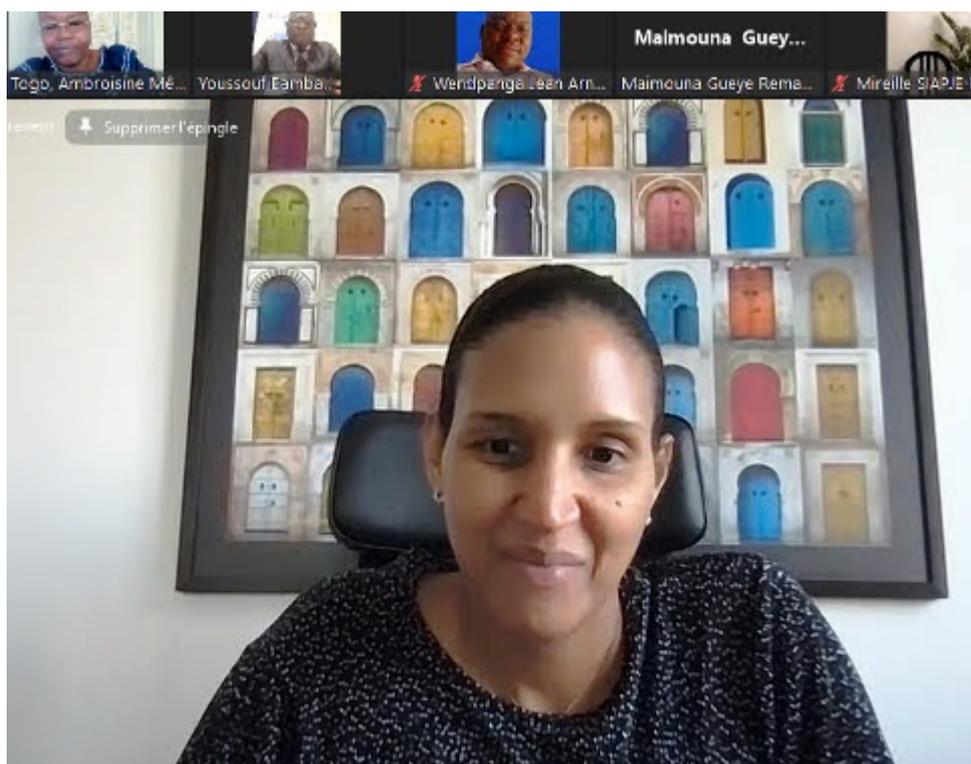


Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées et le paludisme: Yacine Djibo justifie l'engagement de Speak Up Africa

Le 12 avril 2023, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement a organisé un webinaire sur les Maladies Tropicales Négligées (MTN). Yacine Djibo, Directrice Exécutive de l'ONG Speak up Africa basée à Dakar, était l'invitée de cette rencontre.



« Il faut un changement de politique à tous les niveaux pour améliorer la santé publique en Afrique de manière durable. »

L'enjeu est de taille en ce qui concerne la lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées. C'est pourquoi elle s'est engagée avec son organisation « Speak Up Africa »

afin d'apporter sa pierre à l'édifice.

Cet engagement de Speak up Africa est également motivé par un défi d'équité. Car ces maladies sont évitables et traitables, ce qui facilite l'accès équitable aux soins de santé et permet d'être plus résilients, a noté Yacine Djibo.

Speak Up Africa et ses interventions

Speak Up Africa intervient dans des domaines allant du paludisme à l'égalité des genres, en passant par les MTN, la vaccination et l'assainissement. Elle compte sur la mobilisation des citoyens et sur l'engagement des médias, qu'elle considère comme des leviers de changement puissants, pour atteindre ses objectifs.

Cette organisation continentale travaille aussi pour la mise en œuvre des directives de l'Union Africaine et travaille en collaboration avec les médias pour le changement des politiques. Dans son dynamisme, elle renforce les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles puissent faire le plaidoyer pour l'obtention de plus de ressources aussi bien publiques que privées. Les gouvernements sont tenus redevables de leurs engagements, et Speak up Africa suit en effet la bonne utilisation des financements.

Pour ce faire, Speak up Africa adopte une politique de proximité en étant le plus proche possible des populations. Tous les financements mobilisés sont redistribués aux organisations de la société civile.

Au cours de ses échanges avec les journalistes du REMAPSEN, Yacine Djibo a répondu à toutes les interrogations et affirmé avoir pris bonne note de toutes les propositions jugées constructives. Elle a félicité le réseau pour son professionnalisme et a promis d'explorer les pistes de coopération voire même de partenariat avec Speak up Africa.

Megan Valère SOSSOU

Paludisme : une étude scientifique révèle comment les moustiques choisissent les humains les plus savoureux

[Une nouvelle étude scientifique](#) publiée le 21 février 2023 par des chercheurs de Johns Hopkins Medicine explique pourquoi les moustiques choisissent de piquer certaines personnes. Afin de comprendre pourquoi les moustiques peuvent être plus attirés par un être humain que par un autre, les chercheurs de Johns Hopkins Medicine affirment avoir cartographié des récepteurs spécialisés sur les cellules nerveuses des insectes capables d'affiner leur capacité à détecter des odeurs particulièrement « accueillantes » de la peau humaine.



Selon Christopher Potter, Ph.D., professeur agrégé de

neurosciences à la Johns Hopkins University School of Medicine, les récepteurs des neurones des moustiques jouent un rôle important dans la capacité des insectes à identifier les personnes qui présentent une source attrayante de leur repas, le sang. « Comprendre la biologie moléculaire de la détection des odeurs de moustiques est essentiel pour développer de nouvelles façons d'éviter les piqûres et les maladies onéreuses qu'elles provoquent », dit-il.

Les moustiques sont donc en mesure de faire la différence entre les animaux et les humains. Par conséquent, les moustiques peuvent faire la distinction entre les animaux et les humains. Ces nouvelles recherches pourraient conduire à la conception de produits plus efficaces pour repousser cet insecte.

Cette percée s'ajoute à des recherches antérieures montrant que les moustiques sont attirés par la température corporelle, le dioxyde de carbone et le groupe sanguin. Par exemple, les femmes enceintes ont une température corporelle plus élevée et exhalent 20 % de dioxyde de carbone en plus, ce qui attire deux fois plus de moustiques. Les personnes de type sanguin A ou O sont plus susceptibles d'être attaquées que les personnes de type B.

Megan Valère SOSSOU

**Plusieurs cadres du CNLS-TP
en garde à vue à la Brigade**

Économique et Financière

BREAKING NEWS

URGENT INFOS

JOURNAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

LEADER DE L'INFORMATION SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE

Da
ns
le
ca
dr
e
de
l'
au
di
t
de
la
ge
st
io
n
du
Co
ns
ei
l
Na
ti
on
al
de
Lu
tt
e
co
nt
re
le

VI
H/
SI
DA
,
la
Tu
be
rc
ul
os
e,
le
Pa
lu
di
sm
e,
le
s
Hé
pa
ti
te
s,
le
s
In
fe
ct
io
ns
Se
xu
el
le
me

nt
Tr
an
sm
is
si
bl
es
et
le
s
Ép
id
ém
ie
s
(
CN
LS
-
TP
) ,
04
pe
rs
on
ne
s
au
mo
in
s
on
t
ét
é
in

te
rp
el
lé
es
pa
r
la
Br
ig
ad
e
Éc
on
om
iq
ue
et
Fi
na
nc
ière
re
ap
pr
en
d
t-
on
ce
di
ma
nc
he
05
ma
rs

20

23

.

La

PR

MP

Ra

za

ck

KO

TY

et

le

Se

cr

ét

ai

re

Ex

éc

ut

if

Be

rt

in

AF

FE

DJ

OU

so

nt

ga

rd

és

à

vu

e.

Des sources bien informées, indiquent que l'ancien Secrétaire Exécutif Dr AïSSI, actuel patron de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé, est aussi présentement à la Brigade Économique et Financière pour être écouté. Les prochains jours nous édifieront des tenants et aboutissants de ces différentes interpellations.

Megan Valère SOSSOU

Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le le trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

La santé en Afrique : l'arbre qui cache la forêt

En août, l'OMS a révélé dans son rapport de suivi de la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique une augmentation de 10 ans de l'espérance de vie entre 2000 et 2019. Cette hausse spectaculaire résulte de la chute de la mortalité de 37% entre 2000 et 2015 consécutive à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire 2000-2015.

En effet, au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a fait d'énormes progrès dans le domaine de la santé et ces deux indicateurs essentiels, marqueurs de la santé d'une population, l'attestent.



S'il est certes légitime de se réjouir de cette hausse pour un continent miné par tant de maux, il faut cependant être prudent et éviter l'autosatisfaction car cette nouvelle positive est un arbre qui cache la forêt. Il est donc sage de rester vigilant et de poursuivre inlassablement les efforts pour améliorer le niveau de santé des populations africaines.

L'Arbre... *Le baobab qui cache la forêt*

De nombreux rapports, études et évaluations, notamment ceux de l'OMS, montrent que ces progrès émanent des avancées réalisées dans les domaines de la prévention et du traitement des maladies infectieuses (VIH, tuberculose et paludisme), de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, notamment avec l'amélioration de la couverture des services de santé essentiels qui atteignaient 46% en 2019, contre 24% en 2000.

Même si ces progrès sont notables, ils sont inégalement répartis en Afrique, entre les régions, entre les pays et même au sein des pays, et la lente réduction des maladies infectieuses indique une transition épidémiologique qui mérite une attention toute particulière car les maladies non transmissibles constituent aujourd'hui et demain une épidémie tueuse et silencieuse.

Ces progrès sont également le résultat des engagements pris successivement dans le cadre des objectifs du Millénaire 2000-2015 suivis de ceux du développement durable 2015-2030. Ils ont amené le leadership national à être au service du plus grand nombre pour garantir un changement durable. Au niveau national et international, ces engagements ont permis une vision centrée sur la personne et la planification de plus d'investissements pour la santé dans le cadre des programmes nationaux de développement. La bonne gouvernance démocratique, la stabilité et la croissance économique des pays africains ces vingt dernières années, de même que le soutien de nombreuses initiatives ont influencé positivement les indicateurs sanitaires.

Afin d'accéder à la Couverture Sanitaire Universelle conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'an 2030, il est indispensable de construire des partenariats associant gouvernements, secteur privé, société civile et communautés qui soient efficaces, inclusifs. Ils

doivent être construits sur des principes et valeurs communes de solidarité et de fraternité qui placent tous les peuples au cœur de la démarche. C'est dans ce contexte que l'organisation Mercy Ships est engagée depuis 1990 auprès des populations africaines pour, comme le dit le Professeur de médecine français Marc Gentilini « *tempérer la douleur du monde* » grâce à un accès gratuit à des soins chirurgicaux de qualité et très complexes proposés aux plus démunis d'entre nous.

La Forêt... *Des systèmes de santé désorganisés, fragiles et déséquilibrés*

L'Afrique, qui héberge 17% de la population mondiale, ne compte que 2% du nombre total des médecins au monde et moins de 1 spécialiste en chirurgie pour 100 000 habitants. Ce continent concentre à lui seul 25% de la morbidité mondiale et un tiers des conditions cliniques nécessitant des soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques.

Aujourd'hui, les systèmes de santé africains mettent en évidence des lacunes sanitaires lourdes, comme

- Un financement insuffisant, une part des dépenses publiques de santé toujours trop faible, avec un « reste à payer » à la charge des patients bien trop élevé
- Un accès limité des populations aux soins et services de santé de qualité, abordables et disponibles en tout lieu et en tout temps
- L'inadéquation du système de collecte des données et des statistiques qui empêche le suivi des interventions et leur évaluation pourtant utile pour guider l'action en faveur de la santé publique
- Une centralisation surdimensionnée du système au détriment des niveaux périphériques

- La pauvreté des infrastructures sanitaires
- La persistance des inégalités dans l'accès à des interventions de santé éprouvées, notamment dans la couverture de populations clés et vulnérables comme les enfants, les adolescents, les femmes et les personnes âgées
- L'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines en santé
- L'inadaptation des systèmes de surveillance et de réponse aux épidémies et pandémies
- Un faible accès aux médicaments essentiels, aux vaccins et aux technologies
- Un manque de transparence et de leadership de la gouvernance qui ne considère pas toujours la santé comme un droit fondamental de l'Homme.

En parallèle, la pandémie du Covid-19 a révélé récemment la fragilité des systèmes de santé dans un grand nombre de pays africains. La gestion de la santé publique doit donc être rigoureuse et efficace, transparente et solidaire, basée sur l'évidence scientifique et le respect des droits humains. Au centre de l'action, des femmes et des hommes d'excellence, compétents, intègres et responsables permettront d'atteindre l'Objectif de Développement Durable : « Vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, conditions essentielles au développement durable ».

L'orée à l'abandon... La chirurgie, composante négligée des systèmes de santé en Afrique

Ces vingt dernières années, les efforts de santé publique en Afrique n'ont pas été accompagnés de progrès similaires au niveau des systèmes de santé, de l'intégration des services ou des soins hospitaliers et n'ont pas non plus été équitablement distribués entre les individus de tous les statuts socio-

économiques. Les soins chirurgicaux et anesthésiques ont été largement négligés dans la majorité des pays africains.

Selon la commission Lancet sur la chirurgie mondiale, 93 % de la population de l'Afrique sub-saharienne n'a pas accès à une chirurgie sûre et plus de 25 millions d'interventions chirurgicales supplémentaires seraient nécessaires chaque année pour sauver des vies et prévenir l'invalidité.

Le défi de l'équité et l'intégration des soins chirurgicaux et anesthésiques dans les systèmes nationaux de santé sont des conditions indispensables pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique.

En Afrique, recevoir des soins adaptés face à une hémorragie déclenchée par un accouchement ou une brûlure par exemple est un défi pour l'individu, sa famille, le personnel de la santé et la communauté.

Une dystocie entraîne la mort de la mère et du nouveau-né, une fente labiale et palatine devient un obstacle à la croissance et au développement normal d'un enfant, un os brisé mène à une invalidité permanente pour un jeune homme qui travaille pour subvenir aux besoins de sa famille. Avoir accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques de qualité, sûrs et abordables est un luxe dans la majorité des pays africains et surtout pour les populations les plus pauvres.

L'Afrique, Mercy Ships et les partenaires relèvent le défi...



Dans le cadre de la commémoration de ses 30 ans de mission sur le continent africain et pour renforcer son action plaidoyer pour une chirurgie sûre et de qualité en Afrique, [Mercy Ships](#) a engagé les gouvernements africains, les partenaires nationaux et internationaux, les experts de la santé en Afrique, dans une action stratégique et politique d'envergure continentale, : de la recherche-action à l'engagement politique. Elle vise la croissance des investissements destinés à la mise à niveau des systèmes de soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques d'ici à 2030 en vue d'assurer la Couverture Sanitaire Universelle.

La recherche

La recherche a consisté en une évaluation des insuffisances des systèmes de soins chirurgicaux en Afrique. Elle a permis d'élaborer un plan d'actions prioritaire pour l'intensification et l'investissement dans le renforcement des soins en Afrique, et une stratégie de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Unique en son genre, cette étude a été menée dans 602 hôpitaux de district de 32 pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats préliminaires montrent une situation alarmante qui nécessite une action urgente dans tous les pays. A titre d'exemple, un hôpital de district sur quatre ne

possède ni eau ni électricité, et un sur vingt-cinq seulement dispose d'une connexion internet dans ce siècle de l'informatisation.

La discussion stratégique

Du 4 au 6 mai 2022, cette discussion a rassemblé à Dakar les experts de 28 pays africains dans les domaines de la chirurgie, de l'obstétrique et de l'anesthésie. Puis les ministres de la santé, qui se sont engagés à améliorer cette situation ces dix prochaines années, ont proposé un engagement appelé Déclaration de Dakar sur l'accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité en Afrique, ainsi qu'un Plan régional d'actions 2022-2030. Ils les ont soumis aux Chefs d'États Africains, notamment à Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président de l'Union Africaine.

L'engagement politique

Le 30 mai à Dakar, six états Africains (Cameroun, Comores, Congo, Gambie, Guinée Bissau et Sénégal) ont adopté la Déclaration de Dakar. Cette Déclaration annonce neuf engagements forts et son Plan Régional d'Actions 2022-2030 comprend 12 actions urgentes et nécessaires, 6 priorités stratégiques, 16 indicateurs clés et un tableau de bord de suivi annuel.



Cette Déclaration est ambitieuse et apporte l'espoir de combler le manque de soins pour la majorité des populations africaines. Cet espoir, c'est que tous les dirigeants africains, gouvernements et partenaires, s'engagent en faveur de l'investissement financier indispensable au développement d'actions concrètes pour une meilleure santé des populations, et notamment les plus démunies.

Mais une Déclaration politique n'est que le point de départ d'une action. Pour la concrétiser, il faut une volonté politique réelle et un leadership fort pour la santé. En Afrique, tant de Déclarations sont restées dans les starting-blocks... Celle d'Abuja de 2001 (affectation de 15% du budget national annuel destiné à la santé) par exemple est encore et toujours en cours d'exécution, entraînant l'inconsistance des systèmes de santé et le fait que la chirurgie en demeure une composante négligée.

Le garde forestier... *La solution*

Tout comme l'Homme conduit la voiture, pilote l'avion ou le drone, conçoit et guide l'intelligence artificielle, l'homme doit être au cœur du changement. C'est l'Homme qui fait la

santé et sa santé. Il est aujourd'hui plus utile d'avoir des médecins et infirmiers qualifiés, spécialisés et dévoués même sans équipements sophistiqués, que des hôpitaux dotés d'équipements coûteux sans ressources humaines en santé de haut niveau pour les exploiter.

C'est la raison pour laquelle les programmes de formation sont essentiels ; l'un des grands défis pour les professionnels de la santé du continent africain est en effet d'accéder à des formations avancées, aux programmes de renforcement continu des capacités et à la recherche pour éviter les évacuations sanitaires coûteuses dans les pays développés. Il nous faut en Afrique des professionnels de santé capables de guérir et de redonner la dignité nécessaire aux patients.

Dans la marche vers la Couverture Sanitaire Universelle, les gouvernements Africains doivent s'imposer une démarche stratégique et scientifique rigoureuse : planifier un programme adapté à la situation locale soutenu par un engagement politique suffisant pour être pérenne, faire un meilleur usage des ressources disponibles, supprimer les barrières financières à l'accès aux soins tout en réduisant les risques financiers liés à la maladie, mettre à exécution et respecter l'engagement d'Abuja 2001 et enfin investir dans la construction de systèmes de santé résilients.

La richesse relative d'un pays n'est pas le seul facteur en jeu. Bien que la priorité donnée à la santé dans les budgets nationaux augmente généralement avec le revenu national, il est important de noter que certains gouvernements choisissent de consacrer une part élevée de leur budget en dépenses de santé malgré un niveau de revenu national relativement faible. D'autres en revanche, relativement plus riches, leur accordent une proportion moindre.

La **Déclaration de Dakar** pour l'accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques équitables, abordables et de qualité et son Plan d'Action 2022-2030 soumis par les Chefs

d'État Africains en mai 2022 sont un levier politique puissant. La feuille de route permettra d'accélérer la Couverture Sanitaire Universelle d'ici à l'an 2030 en Afrique.

C'est un véritable défi universel à relever car il reste moins de 10 ans pour réussir. Les gouvernements africains et leurs populations ont donc un rôle clé à jouer dans ces efforts, notamment ceux qui visent un accès amélioré aux soins chirurgicaux de qualité, qui ne laisse personne de côté. Force est de constater que : *« c'est l'action politique qui fera la différence parce qu'elle doit être comme le scalpel du chirurgien : ne pas laisser la place à l'incertitude ».*

Pierre M'Pelé, Directeur Afrique de Mercy Ships

Lutte contre le paludisme au Bénin: la découverte des chercheurs

Malgré les efforts consentis par les organisations internationales dans la lutte contre le paludisme, cette maladie tropicale reste un problème majeur de santé publique au Bénin, où les enfants restent la couche la plus vulnérable. Une équipe de chercheurs dont deux du [Laboratoire de Biomathématiques et d'Estimations Forestières](#) ont analysé la distribution spatiale de la maladie chez les enfants âgés de moins de 5 ans.



PALUDISME

L'objectif était de comprendre la distribution spatiale du paludisme et sa relation avec l'âge des enfants. À cet effet, une enquête épidémiologique et clinique transversale a été menée à l'aide d'examen parasitologiques et de tests de diagnostic rapide (TDR).

Des entretiens ont été réalisés avec 10367 enfants de 72 villages dans deux districts sanitaires du Bénin. Les résultats indiquent que la prévalence de la maladie au niveau des enfants est modérée au sud (34,6%), mais est plus élevée au Nord (77,5%). Dans le sud, la prévalence de l'infection à *P. falciparum* et des cas cliniques de paludisme étaient similaires selon l'âge.

En revanche dans le nord, les enfants de moins de six mois étaient moins fréquemment infectés que les enfants plus âgés. Les auteurs ont conclu qu'une cartographie intégrée et périodique du risque de l'infection à *Plasmodium falciparum* et des cas cliniques rendra les interventions plus fondées sur des évidences scientifiques en mettant en évidence les progrès ou les lacunes dans la lutte contre le paludisme.

Lire l'article via [ce lien](https://doi.org/10.1186/s12889-022-14032-9)
: <https://doi.org/10.1186/s12889-022-14032-9>

Lutte contre le paludisme au Bénin : Speak Up Africa et ses partenaires mobilisent des fonds pour Zéro Palu

La 15e édition de la Journée Mondiale de lutte contre le Paludisme n'est pas passée inaperçue à la Coordination Bénin de Speak Up Africa. Une organisation qui conduit avec ses partenaires, le programme Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent.



Pour concrétiser ce slogan qui raisonne au profit du bien-être des communautés béninoises en particulier celui des enfants et des femmes, il a organisé dans la soirée de ce vendredi 29 Avril 2022 à l'hôtel Golden Tulip le Diplomate de Cotonou une exposition Photos de Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur de la lutte contre le paludisme.



Cet évènement présidé par la Vice-présidente de la République du Bénin, Mme Mariam Chabi ZIME TALATA, a été marqué par la présence du Ministre de la santé, Benjamin HOUNKPATIN, du Préfet du Littoral Alain OROUNLA, de nombreux chefs d'entreprise, des partenaires techniques et financiers du secteur de la santé et des acteurs de la société civile.

Dans son message de bienvenu, le Ministre de la Santé, s'est réjoui de la forte mobilisation de tous les acteurs de lutte contre le paludisme, une maladie qui à l'en croire, continue d'éprouver les cellules familiales, les tissus communautaires. C'est pourquoi, justifie-t-il, le gouvernement du Bénin et les partenaires techniques et financiers ont pris l'engagement de

mobiliser les ressources complémentaires au niveau du secteur privé pour lutter contre le paludisme.

Un engagement réitéré par le Représentant du secteur privé, Lazare NOULEKOU, Directeur Général de Ecobank Bénin et Président de l'APBEF selon qui bien que le bilan soit positif le paludisme continue de faire des dégâts dans la société béninoise.

C'est le moment affirme t-il, pour les entreprises qui disposent de ressources d'aider à combler le déficit de financement dans la lutte contre le paludisme à travers des actions sociétales directes et des outils simples pour obtenir un résultat tangibles dans l'élimination de cette maladie tout en saluant les efforts des partenaires techniques et financiers qui appuient depuis des décennies la lutte contre le paludisme.

Des efforts qu'a fait remarquer également le chef de file des partenaires techniques et financiers du ministère, Karl FREDERICK de Plan International. Au nom de tous les partenaires techniques et financiers du secteur de la santé au Bénin, il a réaffirmé l'engagement indéfectible de ses pairs dans la lutte contre le paludisme au Bénin en travaillant en synergie et en étroite collaboration avec le gouvernement et les communautés.

Car, soutient-il, la lutte contre le paludisme est un pilier essentiel dans la promotion du capital humain et des droits humains notamment des enfants et des femmes qui représente en même temps une opportunité de lutte contre les inégalités dans le monde.

Dans cette lutte, l'Etat ne peut seul mobiliser des fonds, il est nécessaire que les partenaires et la société privée interne et externe rentrent également dans la danse. C'est fort de cela qu'en lançant officiellement cette exposition photos de vernissage en vue de l'éradication du paludisme au Bénin, la Vice-présidente s'est dit convaincue de ce que l'humanité peut en finir avec le paludisme comme pour d'autres maladies, si elle s'arme de bonne volonté.

A cet effet, elle a invité les acteurs à contribuer davantage

à la mobilisation des ressources pour des actions plus conséquentes plus visible et plus efficace en vue de faire de la lutte contre le paludisme une priorité sociale.



Un partenariat public-privé efficace à la lutte contre le paludisme

Cette célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme axée sur le thème « Innover pour réduire la charge du paludisme et sauver des vies » a été marquée par une impressionnante action sociale de Speak Up Africa et ses partenaires en collaboration avec le ministère de la santé. Il s'agit de la réception des chèques pour le fonds Zéro Palu par

le Ministre de la Santé avec à la clé d'importantes sommes mobiliser pour la même cause.

Cet évènement qui a été également marqué par la projection de film sur l'état de la lutte contre le paludisme au Bénin et la remise des certificats d'engagement aux premiers champions dans cette lutte au Bénin, s'est achevé par et le vernissage de l'exposition photos.

Rappelons que dans cette lutte, d'importants défis attendent ces infatigables acteurs à savoir : la couverture élevée en moustiquaire imprégnées et les insecticides à longue durée d'action ; la définition de nouvelles stratégies pour leur utilisation effective par la communauté ; l'amélioration du traitement préventif intermittent chez les femmes enceintes et chez les nourrissons à travers le Programme Elargie de Vaccination et les campagnes de chimio prévention du paludisme saisonnier. Encore faut-il ajouter la gestion de la résistance aux antipaludiques, aux vecteurs et aux insecticides ; le déploiement du nouveau vaccin antipaludique RTS,S, et la digitalisation des interventions.

Espérance OKOSSI

Paludisme au Bénin : Quid du vaccin antipaludique RTS,S ?

Au Bénin, le paludisme constitue la principale cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans et de morbidité chez les adultes. Il représente selon des estimations, 40% des consultations externes et 25% de toutes les admissions à l'hôpital.



Cette maladie parasitaire continue de faire des dégâts au sein même des communautés les plus vulnérables du pays. Pourtant, en octobre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a recommandé une large utilisation du vaccin antipaludique RTS,S/AS01 chez les enfants dans les zones à transmission modérée à forte du paludisme. Cette recommandation s'est fondée sur les résultats d'un programme pilote actuellement coordonné par l'Organisation au Ghana, au Kenya et au Malawi, qui a bénéficié à plus de 900 000 enfants depuis 2019. Depuis l'annonce de cette innovation, la première dans ce domaine, Silence Radio. Les populations n'ont eu aucune information sur ledit vaccin, son fonctionnement, encore moins de quand la campagne de vaccination commence.

Elles se retrouvent à se demander sans cesse ce que faire le Ministère de la Santé du Bénin et ses divers projets et programmes engagés dans cette lutte ?

Le Bénin n'est il pas concerné par cette innovation ?

Alors que les données probantes et l'expérience issues du programme ont montré que le vaccin est sûr, permet de réduire les formes graves du paludisme et peut être administré en pratique. Ce vaccin RTS,S, qui est le premier vaccin jamais recommandé contre une maladie parasitaire, constitue une grande avancée scientifique et illustre ce que l'innovation

permet de réaliser en pratique.

Megan Valère SOSSOU

Voici les 06 principaux messages du rapport 2021 de l'OMS sur le paludisme dans le monde

1- Impact des perturbations des services

Durant la pandémie, les pays et leurs partenaires ont réussi à éviter le pire des scénarios prévus par l'OMS en ce qui concerne le nombre de décès dus au paludisme, en mettant sur pied une riposte urgente et acharnée. Pour autant, les perturbations modérées dans les services de lutte contre le paludisme ont contribué à l'augmentation considérable des nombres de cas (14 millions) et de décès (69 000) entre 2019 et 2020.

2- Nouvelle méthodologie de l'OMS et charge mondiale du paludisme

Le Rapport sur le paludisme dans le monde de cette année applique une nouvelle méthodologie statistique pour calculer le nombre de décès dus au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans depuis 2000. Cette nouvelle méthodologie est employée dans le cadre de toutes les activités de l'OMS et fournit des estimations plus précises quant aux causes de mortalité chez les jeunes enfants pour toutes les maladies, y compris le paludisme.

Par rapport aux analyses précédentes, l'adoption de cette nouvelle méthodologie révèle des nombres plus importants de décès dus au paludisme sur toute la période 2000-2020. En 2020, le nombre de décès dus au paludisme a été estimé à 627 000 au niveau mondial. Stagnation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

3- Stagnation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

4- Inégalité des progrès au niveau mondial

A une échelle mondiale, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme restent inégaux. Selon le rapport, de nombreux pays où la charge palustre est faible progressent résolument vers l'objectif d'élimination de la maladie. Deux pays, El Salvador et la Chine, ont été certifiés exempts du

paludisme en 2021. La plupart des pays où la charge palustre est élevée ont néanmoins enregistré une régression et perdent du terrain.

5- Écarts importants et croissants en matière de couverture des outils recommandés par l'OMS

Au niveau mondial, les progrès dans la lutte contre le paludisme durant les deux dernières décennies ont été accomplis, pour une large part, grâce à l'intensification et l'utilisation massives des outils recommandés par l'OMS pour prévenir, détecter et traiter la maladie. Les données les plus récentes démontrent ces progrès, tout en mettant en lumière les lacunes importantes et parfois croissantes dans l'accès à des outils susceptibles de sauver la vie des personnes exposées au risque du paludisme.

6- Convergence de différentes menaces en Afrique subsaharienne

La situation demeure précaire, surtout en Afrique subsaharienne, où la charge du paludisme atteint encore des niveaux inacceptables et où la convergence de plusieurs menaces représente un défi supplémentaire face aux efforts à déployer pour contrôler la maladie. Dans le même temps, la pandémie n'est pas encore terminée et le rythme de la reprise économique reste incertain. Faute d'une accélération immédiate des mesures, les objectifs essentiels pour 2030 de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 de l'OMS ne seront pas atteints et d'autres reculs pourraient être enregistrés.

Ressources nécessaires pour atteindre les objectifs ciblés par la lutte mondiale contre le paludisme.

En 2021, l'OMS a mis à jour sa stratégie mondiale contre le paludisme pour tenir compte des enseignements tirés de ces cinq dernières années. Atteindre les objectifs de cette stratégie, y compris une réduction de 90 % de l'incidence du paludisme et de la mortalité associée d'ici 2030 dans le monde entier, va nécessiter de nouvelles approches et une forte

intensification des efforts, soutenues par de nouveaux outils et une meilleure mise en œuvre des outils existants. Il sera également essentiel de renforcer les investissements.

Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.



08-12
Novembre

Rejoignez nous à

BÉNIN SANTÉ 2021

 Palais des Congrès Cotonou



Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



BÉNIN SANTÉ 2021

UNE INITIATIVE DE :



08-12 Novembre
Palais des Congrès
Cotonou

INSCRIPTION SUR www.benin-sante.org

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les «vertiges ». Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépatogastro-Entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19".

À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :

Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?

Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?

Qu'est-ce que l'immunité collective?

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :
https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ_D_BwE

Pollution de la lagune de Cotonou à Enagnon :

L'application des textes à rude épreuve

La lagune de Cotonou qui est un chenal de plus de 4 km construit à l'époque coloniale pour relier le lac Nokoué à l'océan Atlantique, a vu ces dernières années, ses digues surpeuplées de manière illégale, favorisant les dépotoirs sauvages. Face à cette situation qui constitue une violation des dispositions de la loi portant gestion de l'eau qui garantit la protection des plans et cours d'eau contre toute forme de pollution, l'Etat est resté pendant longtemps impuissant. Mais, l'espoir d'une application ferme des textes de lois renaît avec l'opération de déguerpissement et d'assainissement des berges de la lagune pour une gestion durable de cette ressource vitale. Pourtant, la loi portant gestion de l'eau adoptée depuis plus d'une dizaine d'années, a fait des cours et plans d'eau, des ressources à protéger au Bénin. L'application des textes de lois pour la sauvegarde des ressources naturelles est en cause.



La lagune Cotonou polluée

Mardi 22 Juin 2021. Il est dix (10) heures 15 minutes au quatrième arrondissement de Cotonou plus précisément dans le quartier Enagnon. Assis dans la cour de maison entouré de sa famille, juste en face de la clôture d'un chantier d'aménagement, Romain Coffi suit une émission radiophonique. Cet autochtone autrefois pêcheur, confie n'avoir jamais réalisé une toilette, ni acheté une poubelle dans sa maison. « *Avant, nous creusions sur la berge pour nous mettre à l'aise* », nous confie-t-il.

Pourtant, cette lagune reste et demeure, une ressource en eau qui profite largement à cette frange de la population de Akpakpa-Dodomè. Avec ses potentialités à procurer des poissons qui constitue la principale source de revenus des hommes et des femmes du quartier Enagnon.

Tout comme les autres ménages à Enagnon, le ménage de Romain ne dispose pas de poubelles, ni d'un système normal de gestion des déchets ménagers. « *Nous avons pris l'habitude d'enfouir sur la berge et jetions régulièrement les déchets domestiques dans la lagune* », dixit Romain.

Ces déchets en majorité des plastiques, ont profondément mis à mal l'écosystème aquatique de ce milieu. En effet, la productivité en poissons de la lagune a diminué. Un fait que confirme Romain. « *Il nous est difficile de pêcher la moindre quantité de poissons sans qu'elle ne soit pas remplie des déchets plastiques* ». Une situation qui a conduit à une baisse de revenus et finalement à un abandon de la pratique de la pêche sur le plan d'eau. Aujourd'hui, Romain est devenu un vigile d'une structure privée de sécurité dans la ville de Cotonou.

Un peu plus loin de Romain se trouve une riveraine, une institutrice à la retraite, résidante à Enagnon depuis 1984 qui requiert l'anonymat. Bien consciente des risques sanitaires et environnementaux auxquels, ils sont exposés, elle ne pense pas que les populations de Enagnon soient les seules responsables de la pollution de la lagune.

En effet, explique-t-elle, la lagune par l'effet de la vague draine aussi une quantité plus importante de déchets en provenance du marché Dantokpa vers la berge de Enagnon. Une catastrophe écologique qui a longtemps duré sous les regards des autorités centrales et locales qui pendant longtemps, sont restés impuissants. Et ce malgré, les dispositions de plusieurs textes de lois qui garantissent la protection des ressources en eau.

Un désastre écologique préoccupant

Depuis 2002, l'étude portant sur « *l'évaluation de la pollution organique et bactériologique due aux excreta, aux eaux usées et aux déchets solides dans la lagune de Cotonou* », réalisée par Melkior O KOUCHADE a montré que cette ressource « *transformée en réceptacle de déchets de toutes sortes* », ne fait l'objet d'aucune gestion rationnelle ou efficace. Alors que le Bénin, depuis 1998, a adopté la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme approche de gestion des ressources en eau et depuis 2010, la loi 2010-44 du 24 novembre 2010, a intégré ses principes pour l'avènement d'une

gestion durable de l'eau.

En tirant la sonnette d'alarme à travers cette évaluation des risques, Melkior O KOUCHADE, invitait à réfléchir sur la maîtrise des problèmes que pose la gestion des déchets solides ménagers produits par les populations installées anarchiquement le long des berges et surtout ceux du grand marché Dantokpa. Car, soutient-il, ces déchets les eaux de la lagune connaissent une pollution organique et bactériologique. Les indicateurs de pollution ont été mesurés et ont permis d'établir la relation de cause à effet entre les rejets dans la lagune de fèces, d'ordures ménagères et d'eaux usées d'origine domestique et commerciale d'une part et le degré de pollution de ces eaux d'autre part.

Un cadre juridique encore inappliqué

Plusieurs textes de lois protègent la lagune de Cotonou et toutes les ressources naturelles de toute forme de pollution. L'article 15 de la loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin, indique clairement que « *Nul ne doit émettre, déposer, dégager, rejeter ou permettre l'émission, le dépôt, le dégagement, l'écoulement ou le rejet dans l'environnement de contaminant au-delà de la quantité ou de la concentration prévue par les lois et règlements...* ». L'article 28 va plus loin pour interdire tout déversement, écoulement, rejet, dépôt direct ou indirect de toute nature pouvant provoquer ou accroître la pollution des eaux.

Ainsi, tous les acteurs sont unanimes avec Dr Pulchérie Donoumassou, juriste environnementaliste pour dire que le Bénin dispose d'un cadre juridique « riche », favorable à la protection de l'environnement. De l'article 27 de la Constitution du 11 décembre 1990 à l'article 4 de cette loi, il est clairement indiqué que l'Etat veille à la protection de l'environnement, la restauration les sites dégradés et la surveillance en permanence de la qualité de l'environnement. Ce qui est en cause, c'est l'application des textes. Selon le technicien en assainissement urbain, Lignières SOSSOUHE, l'application des textes sur la gestion intégrée des

ressources en eau, particulièrement le principe Pollueur-Payeur n'est pas encore une réalité au Bénin et pour l'heure, les ressources en eau ne font pas encore l'objet d'une gestion durable et d'une valorisation.

L'aménagement de la berge, un début d'application des textes

En février dernier 2021, le gouvernement a décidé de reprendre les travaux d'assainissement des berges dans le cadre du projet d'assainissement des berges lagunaires de Cotonou qui date de 2003. Le ministère du cadre de vie et du développement durable a donc demandé aux occupants des berges lagunaires, de « déguerpir » en application de la loi portant gestion de l'eau qui stipule que l'eau fait partie du domaine public. « Pendant longtemps, la lagune a été notre poubelle mais nous avons cessé il y a trois mois, en raison de l'aménagement de la berge », témoigne un riverain de la berge lagunaire à Enagnon dans le 4e arrondissement de Cotonou.

Ainsi, plusieurs populations des quartiers populaires en bordure de la lagune ont été priées de quitter les lieux pour sauver les berges de la pollution. Les travaux d'aménagement ont été renforcés par la réalisation de toilettes publiques sur la berge. Également, la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité dans le Grand Nokoué créée en novembre 2018 par l'État béninois, et qui met en œuvre le Projet de Modernisation de la Gestion des déchets solides ménagers, a dépêché des barques à ordures dans le quartier.

Aujourd'hui, le technicien en assainissement urbain, Lignièrès SOSSOUHE, se réjouit déjà de ces mesures mais invite au respect des normes dans la gestion des toilettes publiques ou privées pour éviter toute pollution par voie souterraine des eaux. Il reste que les mesures entreprises soient durables en application des textes pour que la gestion des ressources en eau soit effective et durable.

Megan Valère SOSSOU

Lutte contre le paludisme: Speak Up Africa crée un cadre d'échange entre le PNLP et les OSC au Bénin

Du mardi 23 au Mercredi 24 février 2021 s'est tenu à Golden Tulip Hôtel, un atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme.



<< Zéro Palu ! Je m'engage >>, c'est le cadre d'échanges et de dialogue entre le PNLP et les OSC intervenants sur la thématique désormais opérationnalisé au Bénin.

En effet, à l'atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme qui s'est tenu du mardi 23 au mercredi 24 février 2021 à Golden Tulip Hôtel, une vingtaine d'OSC se sont engagées à soutenir le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) en vue d'une implication plus accrue et à travers la mobilisation de ressources domestiques et l'engagement communautaire en faveur de l'élimination du Paludisme au Bénin.

A l'issue des travaux de cet atelier, un Pacte d'engagement a été officiellement remis à chaque représentant d'OSC. Ce document les lie désormais au PNL.

Tous les participants à cet atelier ont publiquement signé la charte d'engagement pour un Bénin sans Palu.

L'activité a été organisée par le PNL avec le soutien de l'organisation internationale [Speak Up Africa](#)

Un appel à unir les forces, pour l'atteinte d'un Bénin sans paludisme est ainsi lancé.

Jonas Gnanhlo